

Certains organismes d'enseignement qui ne relèvent pas de l'Etat sont nés d'initiatives provinciales ou locales et ont maintenant acquis une envergure nationale. Ils comprennent: l'Association canadienne d'Éducation, l'Association canadienne des commissaires d'école, la Fédération canadienne des instituteurs, la Fédération canadienne familiale et scolaire et l'Association canadienne de l'éducation des adultes.

Il existe en outre un certain nombre d'organismes essentiellement orientés vers d'autres fins mais qui accomplissent beaucoup pour l'éducation: par exemple, la Croix-rouge cadette, les Scouts, les Guides, les corps de Cadets, etc. L'Office national du film et la Société Radio-Canada, bien que n'étant pas essentiellement voués à l'éducation régulière, mettent leurs services à la disposition des écoles de toutes les provinces, de concert avec les autorités scolaires (voir pp. 318-321).

En outre, la proximité des Etats-Unis et les rapports étroits avec les autres membres du Commonwealth britannique, la Grande-Bretagne surtout, permettent aux organismes d'enseignement canadiens de tirer grand profit des innovations et des expériences faites à l'étranger.

Les publications sur l'enseignement restent encore essentiellement dans le domaine provincial, bien que, en 1945, une publication trimestrielle intitulée *Canadian Education*, et conçue en vue d'une diffusion nationale, ait été fondée par l'Association canadienne d'Éducation.

Les instituteurs canadiens ont été enclins dans le passé à limiter leur activité à la région provinciale où ils ont été formés, surtout dans les provinces où les traitements moyens sont comparativement élevés. Les caisses de retraite exigent un service permanent et les offres de passer d'une province à l'autre n'ont pas été favorisées, indépendamment des qualités de l'instituteur. Pendant la guerre, cependant, la pénurie intense d'instituteurs a pour effet de modifier cette pratique. Une autre influence qui neutralise ce "provincialisme" provient des dispositions prises en vue de l'échange d'instituteurs par l'entremise d'un comité interprovincial de l'Association canadienne d'Éducation. En 1946, 50 instituteurs canadiens sont échangés entre les provinces; de ce nombre, 17 sont en Ontario. En outre 20 instituteurs venus de la Grande-Bretagne sont en visite dans cette province. Afin de faciliter ces échanges, des organismes particuliers ont donné 50 bourses de \$50 chacune pour aider à défrayer le déplacement des instituteurs qui acceptent des postes en échange dans d'autres provinces ou à Terre-Neuve. Malheureusement, les effets de cet échange, à part du bénéfice qu'en ont tiré les instituteurs intéressés, ne se font pas sentir en dehors des plus grands centres urbains. L'Association canadienne d'Éducation, en collaboration avec la Société de l'Empire, compte effectuer de 20 à 30 échanges entre le Canada et le Royaume-Uni durant l'année scolaire de 1947-1948.

Des avantages, qui élargissent autant l'esprit que ceux dont profitent les élèves par les échanges d'instituteurs, sont tirés de l'emploi d'aides visuels dans les études sociales et de programmes radiophoniques choisis, destinés à créer une plus juste conception d'autrui et une attitude plus saine à son égard. La correspondance entre